

L'ADMR du Haut-Léon couvre 23 communes du nord Finistère de l'Ile de Batz à Guimiliau

Ouvert du lundi au vendredi

08h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Permanences en mairies

09h00 - 12h00

1er mardi du mois - Plouvorn

3º mardi du mois - Plouvorn

4º mardi du mois - Guiclan

ADMR du Haut-Léon

Kéroulas – 29250 Saint-Pol-de-Léon

Tél.: 02 98 19 11 87

accueil@admrduhautleon.com

Site internet: www.admrduhautleon.com







Portage de repas à domicile

En partenariat avec La Léonarde - Plougoulm











la voie publique -







Accompagnement des séniors

Accompagnement du handicap

Accompagnement de la famille

Les services pour la maison

Tél.: 02 98 19 11 87

Site internet: www.admrduhautleon.com

L'ADMR

vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches administratives.

Devis gratuit













Des professionnels qualifiés

- Aide à domicile
- Assistante de vie aux familles
- Auxiliaire de vie sociale
- Accompagnement éducatif et social
- Educateur spécialisé
- TISF Technicien de l'intervention sociale et familiale

Accompagnement Du handicap

- Accompagnement personnalisé
- Troubles psychiques
- Handicap moteur











- Troubles autistiques, DYS, TDAH...
- Temps de répit pour la famille et la fratrie
- Dispositif d'accompagnement Spécialisé à Domicile

Accompagnement Des séniors

- Accompagnement personnalisé
- Dépendance
- Maladie Alzheimer, Parkinson...
- Accompagnement individualisé en EHPAD







Accompagnement De la famille

- Garde d'enfants
- Accompagnement grossesse
- Soutien familial





Les services Pour la maison

- Ménage / Repassage
- Aide en sortie d'hospitalisation



La solution qui vous rend la vie plus facile!

Choisissez le(s) service(s) dont vous avez besoin Evaluation des besoins à domicile Personnalisation des interventions Expérience du personnel Réactivité du service

Si votre situation permet de bénéficier d'une aide financière, nous vous aidons à l'élaboration du dossier de prise en charge

Les partenaires

Pour mieux coordonner les accompagnements et les adapter aux besoins, l'ADMR du Haut-Léon est en lien avec :

- Le Conseil Départemental du Finistère
- Les caisses de retraites
- Les assistants sociaux (CCAS, CMP, ...)
- Les professionnels libéraux
- L'hospitalisation à domicile (HAD), les hôpitaux

- Le CLIC, Appui Santé
- Les EHPAD
- La maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la réponse accompagnée pour tous
- Le PCPE, Ildys

Votre situation	Aide possible	Votre reste à charge
Plus de 75 ans	Sortir plus (chéquier d'une valeur de 150 € dans la limite de 3 chéquiers par an)	A partir de 15 € par chéquier
Plus de 60 ans	APA (Allocation personnalisée d'autonomie)	Fonction des ressources
	Caisses de retraite	Fonction des ressources
	Aide sociale départementale	2,20 €/heure
	PCH (si le handicap est reconnu avant les 60 ans)	Aucun reste à charge
Retraité de plus 55 ans	ARDH (Aide au retour à domicile après hospitalisation)	Fonction des ressources
Moins de 60 ans	CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)"	Fonction des ressources
En situation de handicap	PCH (prestation de compensation du handicap)	Aucun reste à charge
	Aide sociale départementale	2,20 €/heure
Famille	Complément du libre choix du mode de garde (PAJE)	Fonction des ressources
	Caisses d'allocations familiales (CAF, MSA)	Fonction des ressources
Tout Public	Fonds d'action sociale des caisses de retraite, des mutuelles et des entreprises	Variable selon les organismes
	Mutuelles (en sortie d'hospitalisation)	Aucun reste à charge

Convention PCPE (Pôle de compétences et prestations externalisées) – Convention CAF